



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Aménagement du parking des Brizeaux - autorisation de signature
du marché du lot 1**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Dans le cadre de l'aménagement des abords du parking des Brizeaux, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 24 juin 2005, a autorisé la signature du marché de travaux pour le lot 3 "Espaces Verts" avec l'entreprise GRIFFON pour un montant estimatif de 62 121,30 € T.T.C.

Les lots 1 et 2 ayant été déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres du 16 juin 2005, une nouvelle consultation a été lancée sur la base d'un marché négocié pour le lot 1 "VRD". La CAO réunie le 13 Octobre 2005 a retenue l'entreprise ARNAUD T.P. pour un montant estimatif de 73 500,00 € H.T., soit 87 906,00 € T.T.C.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché avec l'entreprise ARNAUD T.P. pour un montant de estimatif de 73 500,00 € H.T., soit 87 906,00 € T.T.C.

La dépense sera imputée au chapitre 23 - Fonction 8231 – Article 2312.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'adjoint au Maire

Gérard NEBAS